



**Consultations du ministère de l'Innovation, des Sciences et Développement
économique Canada sur l'Initiative de catalyse du capital de risque**

17 juillet 2017

INTRODUCTION

Au moment de présenter son budget 2017, le gouvernement du Canada annonçait un investissement de 400 millions de dollars dans une nouvelle initiative de catalyse du capital de risque. L'industrie du capital de risque joue un rôle fondamental dans notre économie. Une industrie forte et mature amène un impact positif sur l'innovation, l'emploi et la croissance.

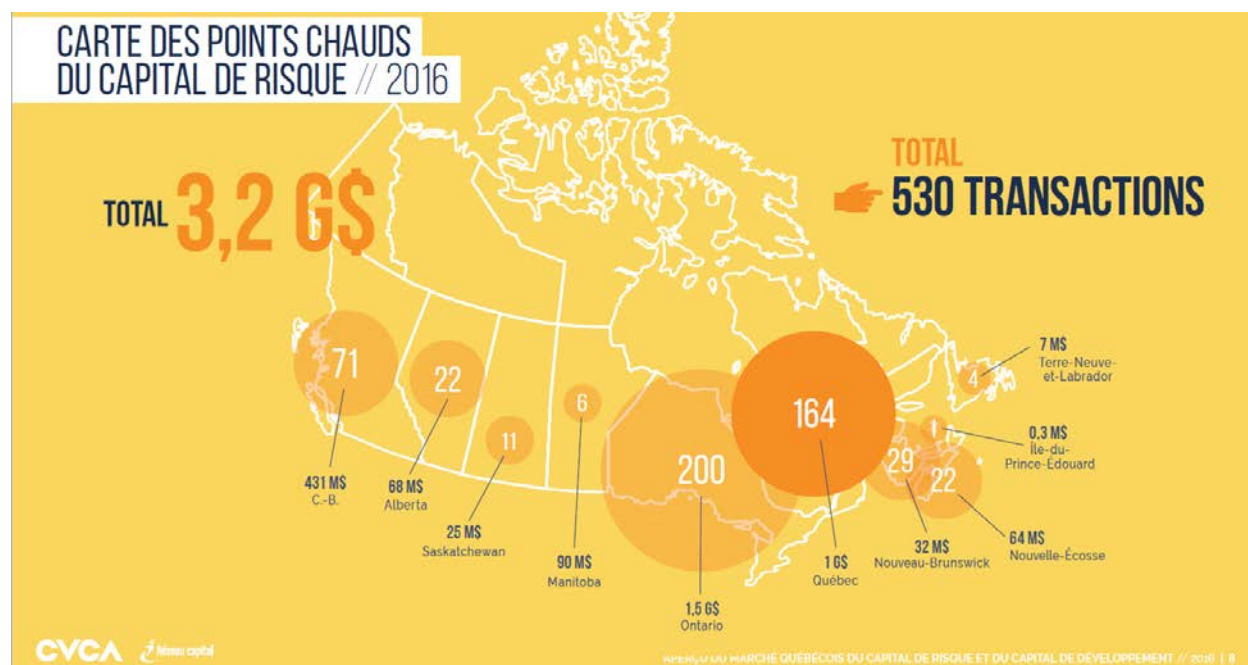
Réseau Capital est la seule association du capital d'investissement qui regroupe tous les intervenants de la chaîne d'investissement œuvrant au Québec. Fondée en 1989, elle représente près de 100 membres corporatifs dont non seulement les sociétés d'investissement en capital privé, fonds fiscalisés et publics, mais également les banques, les cabinets comptables et juridiques ainsi que de nombreux professionnels œuvrant dans l'industrie. Sa mission est de contribuer au développement et au dynamisme de l'industrie du capital d'investissement, laquelle joue un rôle primordial dans le développement et le financement des entreprises au Québec.

Réseau Capital salue donc la décision du gouvernement du Canada d'inscrire l'innovation au haut de sa liste de priorités. Nous croyons qu'un pays qui se veut un leader économique mondial doit absolument s'assurer que l'innovation reçoit un appui solide et continu.

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, l'industrie québécoise du capital d'investissement ne ménage pas les efforts afin d'offrir des ressources financières aux innovateurs, croyant fermement que les « startups » d'aujourd'hui seront les leaders de demain. Nous avons d'ailleurs au Québec l'ensemble des acteurs, tant des fonds privés que des fonds gouvernementaux et institutionnels, pour en assurer le succès.

Les statistiques 2016 pour le Québec publiées conjointement par l'Association canadienne de capital de risque (« CVCA ») et Réseau Capital démontrent clairement la place prépondérante qu'occupe le Québec au sein de l'industrie canadienne. En effet, un milliard de dollars a été investi au Québec auprès d'entrepreneurs innovateurs. Ce montant représente 31% du total canadien. Au total 164 transactions ont eu lieu au Québec en capital de risque au cours de l'année, sur un total canadien de 530 transactions. (Voir tableau *Carte des points chauds du capital de risque 2016*)



En somme, nous pouvons conclure que l'industrie québécoise du capital de risque se développe de façon dynamique et joue un rôle d'importance au sein de l'industrie canadienne et nord-américaine. Cet élan doit se poursuivre et il est primordial de continuer à soutenir l'innovation et l'ensemble de l'écosystème d'investissement.

C'est donc pour ces raisons que Réseau Capital salue l'annonce du gouvernement du Canada, par l'entremise du ministère de l'Innovation, des Sciences et Développement économique Canada, de poursuivre l'initiative du Plan d'action du capital de risque « PACR » lancé en janvier 2013 en mettant sur pied sa nouvelle Initiative de catalyse du capital de risque « ICCR ».

COMMENTAIRES SUR LE DOCUMENT DE DISCUSSION

Grands principes

À priori, Réseau Capital est en accord avec les grands principes de l'ICCR, soit :

- Transformation de l'innovation en croissance économique
- Plus grande disponibilité de capital de risque aux stades ultérieurs
- Amélioration de la durabilité de l'écosystème canadien du capital de risque et stimulation de l'investissement privé
- Enrichissement du bassin de gestionnaires expérimentés de fonds de capital de risque
- Mobilisation du capital privé

Toutefois, Réseau Capital aimerait apporter une précision quant au principe de disponibilité de capital de risque aux stades ultérieurs. Nous comprenons la préoccupation du gouvernement fédéral de vouloir s'assurer que des fonds pour la croissance des entreprises canadiennes soient disponibles, mais il demeure essentiel de maintenir aussi des fonds disponibles pour l'ensemble de la chaîne d'investissement, notamment l'amorçage et le démarrage.

Processus concurrentiel

Réseau Capital est tout à fait en accord avec la mise en place d'un processus concurrentiel de recherche de propositions du secteur et la création d'un comité de sélection du secteur privé afin d'évaluer les propositions et faire des recommandations au Ministère.

Cependant, afin de bien refléter l'écosystème québécois et considérant l'importance de celui-ci, nous recommandons fortement que des représentants de l'industrie québécoise fassent partie du comité de sélection. Étant donné l'importance mais aussi les particularités de l'écosystème, il faudra assurer une représentativité québécoise avec une connaissance de cet écosystème au sein du comité. Ceci constituera un atout important.

Tel que déjà mentionné, le capital de risque occupe une place importante dans l'économie québécoise. Le gouvernement du Québec a déjà indiqué son soutien à l'initiative du gouvernement fédéral en indiquant dans son plan économique, déposé au mois de mars 2017 :

« ...Afin de s'assurer que le Québec bénéficie de sa part des investissements fédéraux et qu'il maintienne son statut de chef de file en capital de risque au Canada, le gouvernement du Québec mettra de l'avant les moyens nécessaires pour appuyer les équipes québécoises qui tenteront de se qualifier pour obtenir la gestion d'un fonds de capital de risque dans le cadre de cette initiative... » (page B.143 du plan économique)

Modèle « fonds de fonds » - remarques générales

Le modèle fonds de fonds a fait ses preuves. Au Québec, ce modèle existe depuis 2004. En 2013, le Plan d'action sur le capital de risque a poursuivi ce modèle et a choisi 4 fonds de fonds à travers le pays, dont un au Québec.

Aujourd'hui, le ministère de l'Innovation, des Sciences et Développement économique Canada demande un avis sur le modèle à prendre pour l'ICCR. À ce sujet, Réseau Capital est d'avis que le modèle fonds de fonds doit être maintenu. Le principe de fonds de fonds est bien implanté dans les écosystèmes d'investissement au Canada et les composantes sont en place pour en assurer le succès. Il est également bénéfique de poursuivre ce qui a été mis en place plutôt que de recommencer selon un nouveau modèle.

Modèle « fonds de fonds » - remarques spécifiques

Le document de consultation énumère plusieurs éléments pour le modèle fonds de fonds. Réseau Capital n'a pas l'intention de commenter chacun des éléments considérant qu'ils sont des principes de base pour un fonds de fonds et que chacun des éléments doit être discuté avec les candidats potentiels.

Cependant, Réseau Capital a certains commentaires à formuler :

- Nous insistons sur l'importance d'agir rapidement avec des gestionnaires de fonds de fonds expérimentés. Appuyer l'innovation veut dire assurer que les fonds soient disponibles pendant les phases de développement des entreprises. Il ne faut surtout pas briser ce cycle d'investissement;
- Cette approche doit se faire en complémentarité avec les joueurs existants dans l'écosystème québécois;
- De plus, nous voulons soulever l'importance que les critères de sélection favorisent des gestionnaires de fonds de fonds qui permettraient une diversification sectorielle et géographique;
- Les critères de sélection devraient, au-delà des fonds de haute performance, aussi favoriser les gestionnaires émergents;
- Et finalement, les capitaux privés sont essentiels au bon fonctionnement d'un écosystème d'investissement et nous réitérons donc l'importance de les attirer avec cette nouvelle initiative.

Autres modèles de financement

L'industrie du capital de risque au Québec et au Canada est encore jeune. Même si d'autres modèles existent, il est très important de profiter de l'élan du PACR et de s'assurer que l'ICCR soit opérationnelle immédiatement. Pour ces raisons, Réseau Capital croit que le modèle de fonds de fonds est le meilleur pour atteindre les objectifs fixés.

CONCLUSION

Réseau Capital remercie le ministère de l'Innovation, des Sciences et Développement économique Canada pour cette opportunité de commenter l'implantation de l'Initiative de catalyse du capital de risque.

Réseau Capital croit fermement qu'il faut une continuité dans l'action gouvernementale afin d'appuyer l'industrie de capital de risque. ICCR doit poursuivre les actions entreprises par le PACR.

Réseau Capital est d'avis que le modèle « fonds de fonds » est le plus approprié pour assurer le succès de l'ICCR.

Nous croyons fermement que l'écosystème québécois et canadien possède tous les atouts nécessaires pour soutenir l'innovation au Canada. L'ICCR joue un rôle primordial en ce sens et Réseau Capital appuie cette initiative.

Pour toute question concernant ce document ou sur l'écosystème du capital de risque au Québec, n'hésitez pas à communiquer avec Jack Chadirdjian, président-directeur général de Réseau Capital, par téléphone au 514-502-5225 ou par courriel à l'adresse jack@reseaucapital.com.